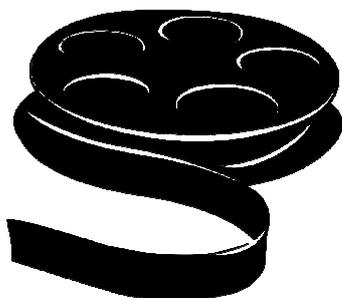


PUBLIER SUR INTERNET

DROITS ET DEVOIRS

Il n'a jamais été aussi facile de publier sur le web. Cela permet d'exercer un de nos droits fondamentaux : la liberté d'expression. Cela implique aussi de respecter quelques règles...



Pixabay.com

J'AI LE DROIT
DE M'EXPRIMER



La Joconde
Léonard de Vinci

JE RESPECTE
LES DROITS D'AUTEUR



Pixabay.com

JE RESPECTE
LE DROIT A L'IMAGE ET
A LA VIE PRIVEE



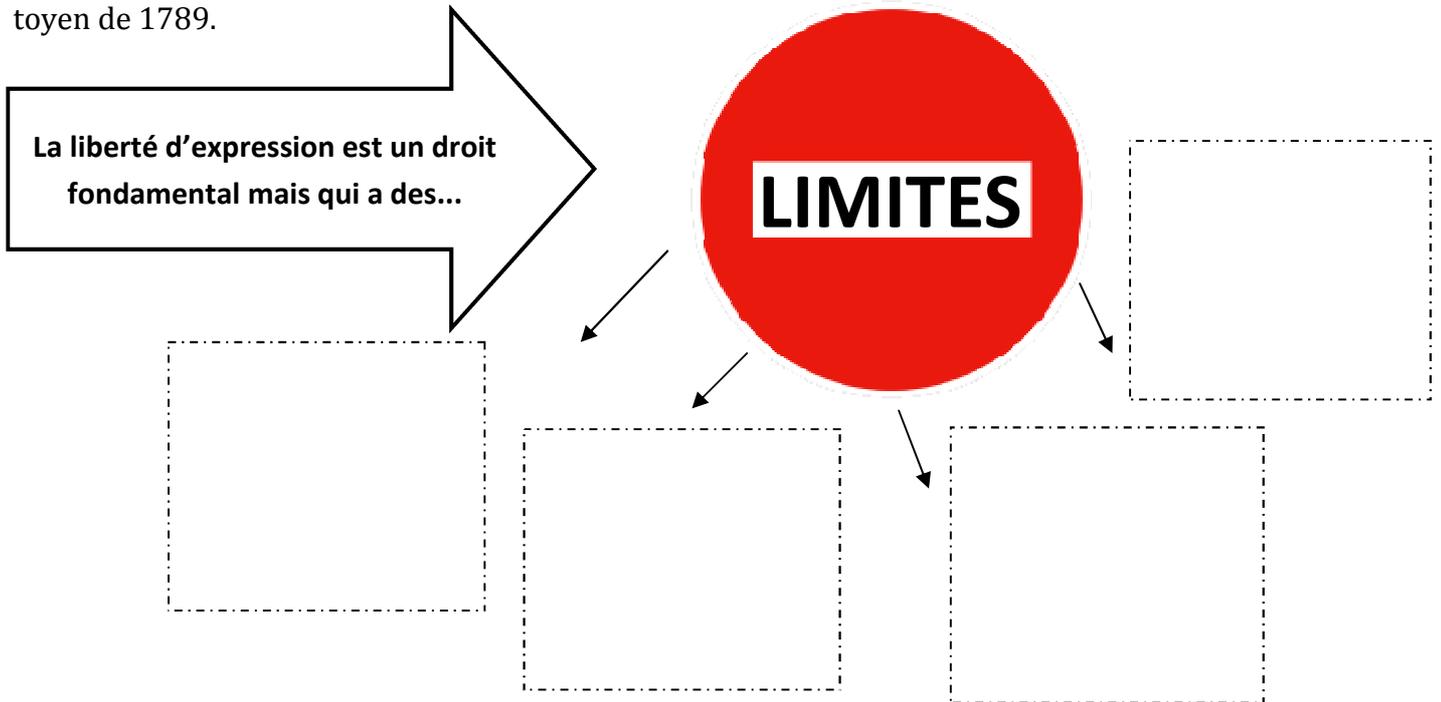
Pixabay.com



Internet n'est pas
une zone de
non-droit

J'AI LE DROIT DE M'EXPRIMER

« La libre communication des pensées et des opinions est un des droits les plus précieux de l'homme : tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la Loi. » Article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789.



JE DOIS RESPECTER LE DROIT A L'IMAGE ET À LA VIE PRIVÉE

**LE DROIT A L'IMAGE ET
À LA VIE PRIVÉE
C'EST QUOI ?**

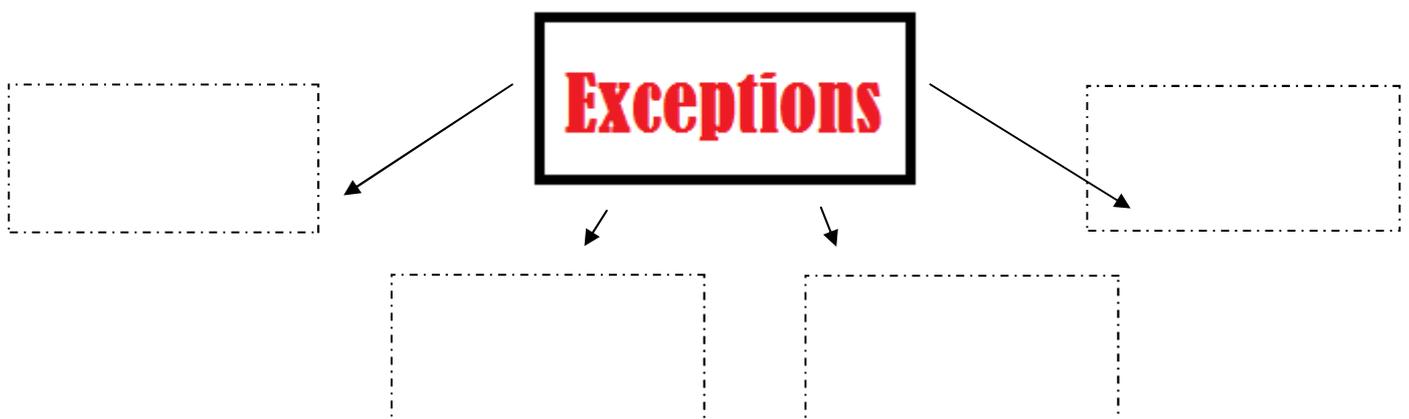
Toute personne, célèbre ou anonyme a un droit de contrôle sur l'utilisation et l'exploitation de son image et peut s'opposer à la conservation ou à la diffusion publique de son image sans autorisation.

Les images peuvent être des :

Two empty rectangular boxes for notes.

Le droit à l'image et à la vie privée concerne :

Three empty rectangular boxes for notes.



JE DOIS RESPECTER LES DROITS D'AUTEUR

Tout ce qui n'est pas permis est interdit

Selon l'article L. 112-1 du code de la propriété intellectuelle, le droit d'auteur protège « toutes les œuvres de l'esprit, quels qu'en soient le genre, la forme d'expression, le mérite ou la destination » .

LE DROIT D'AUTEUR C'EST QUOI ?

DROITS MORAUX

Ils comportent 4 droits :

- ◆ Droit
- ◆ Droit
- ◆ Droit
- ◆ Droit

Les droits moraux sont :

- * *Perpétuels* :
.....
- * *Inaliénables* :
.....
- * *Imprescriptibles* :
.....

DROITS PATRIMONIAUX

L'auteur dispose du droit exclusif d'exploiter son œuvre et d'en tirer un profit pécuniaire.

Ils comportent 3 droits :

- ◆ Droit
- ◆ Droit
- ◆ Droit

Les droits patrimoniaux sont :

- * *cessibles* :
- * *limité dans le temps*

Exceptions

L'exception pédagogique :

Lors d'un travail scolaire (diffusable sur l'ENT et dans l'établissement scolaire), j'ai le droit d'utiliser :

- ◆ Jusqu'à images par support
 - ◆ Un extrait vidéo demin ou si l'établissement a acquis les droits de diffusion ou si l'œuvre a été diffusée sur une chaîne gratuite
 - ◆ Un extrait musical de secondes
- Je dois toujours; la source.

A RETENIR :

J'UTILISE DES RESSOURCES LIBRES

Tout ce qui n'est pas interdit est permis

UNE RESSOURCE LIBRE
C'EST QUOI ?



La licence libre n'est pas un abandon du droit d'auteur.

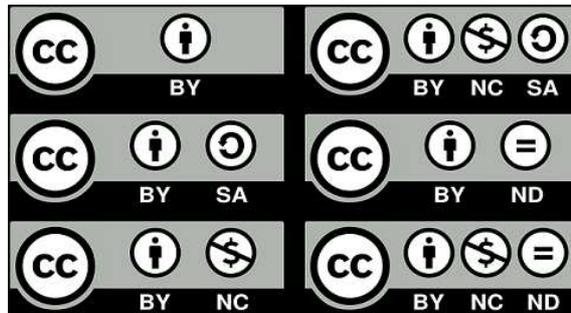
LE PRINCIPE :

Un auteur va, par le biais d'un contrat, indiquer que l'usage de son œuvre est possible et que dans des cas d'exception, il va maintenir des réutilisations ou il va placer des interdictions.

LES LICENCES
CREATIVE COMMONS



Three empty rectangular boxes with dotted borders, intended for notes or examples.



Three empty rectangular boxes with dotted borders, intended for notes or examples.

LE DOMAINE PUBLIC

.....ans après la mort de l'auteur, l'œuvre tombe dans le domaine public. *Par ex : l'œuvre d'un auteur décédé le 31 octobre 2011 tombera dans le domaine public à compter du 1er janvier*

L'œuvre devient donc librement accessible et réutilisable.

QUELQUES PISTES POUR TROUVER DES RESSOURCES LIBRES :

- ◆
- ◆
- ◆
- ◆
- ◆